

212C0712
FR0004151314-OP015-RO08

7 juin 2012

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

ACTIVIDENTITY EUROPE

(Ex. Nasdaq Europe)

- 1 - Le 5 juin 2012, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société ACTIVIDENTITY EUROPE¹ (anciennement dénommée ACTIVCARD SA, puis ACTIVCARD EUROPE SA), déposée par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société américaine de droit de l'Etat du Delaware ActivIdentity Corporation² (cf. Décision et Information 212C0696 du 5 juin 2012).

La note d'information conjointe des sociétés ActivIdentity Corporation et ACTIVIDENTITY EUROPE (visa n°12-242 du 5 juin 2012) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **8 au 21 juin 2012 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le 22 juin 2012.

- 2 - Il est rappelé que les actions ACTIVIDENTITY EUROPE ne sont plus admises aux négociations sur Nasdaq Europe (Bruxelles), lequel ayant en outre cessé ses activités, les actionnaires de la société ACTIVIDENTITY EUROPE dont les actions sont inscrites en compte nominatif pur dans le registre des actionnaires de la société tenu par BNP Paribas Securities Services et souhaitant apporter leurs actions à l'offre publique de retrait devront adresser un ordre de vente irrévocable à BNP Paribas Securities Services, au plus tard le jour de la clôture de l'offre. Les autres actionnaires de la société ACTIVIDENTITY EUROPE, dont les actions sont inscrites en compte nominatif administré dans le registre des actionnaires de la société tenu par BNP Paribas Securities Services, souhaitant apporter leurs actions à l'offre publique de retrait devront remettre à leurs intermédiaires financiers un ordre de vente irrévocable au plus tard le jour de la clôture de l'offre. Oddo Corporate Finance se portera acquéreur, pour le compte de l'initiateur, de toutes les actions ACTIVIDENTITY EUROPE qui seront apportées à l'offre.

¹ Société anonyme de droit français dont les titres ont cessé d'être admis aux négociations sur le marché réglementé Nasdaq Europe (Bruxelles), le 11 septembre 2003, étant précisé que ce dernier a cessé ses activités le 5 janvier 2004.

² Contrôlée au plus haut niveau par la société de droit suédois Assa Abloy AB, par l'intermédiaire de la société Assa Abloy Inc.